



## Forum à haut niveau sur la protection des Afghans à risque (07.10.2021)

### Intervention de Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères et européennes, ministre de l'Immigration et de l'Asile

Ylva, Josep,

Permettez-moi de commencer par vous remercier chaleureusement d'avoir organisé ce Forum. La situation en Afghanistan exige une réponse imminente et coordonnée de la part de nous tous. Nous devons trouver des solutions à court et à long terme et mettre en place différents types de voies de protection pour les Afghans les plus vulnérables.

La triste réalité fait que la liste des personnes à risque est devenue beaucoup trop longue (et n'est pas exhaustive) : femmes célibataires, enfants, juges et procureurs, artistes, activistes, défenseurs des droits humains, sportifs, anciens collaborateurs d'organisations internationales, européennes ou non gouvernementales, agents des forces de l'ordre...

La protection régionale des plus vulnérables devrait être la pièce maîtresse de notre engagement. Les pays voisins, comme l'Iran et le Pakistan, accueillent des réfugiés afghans depuis de nombreuses années. N'oublions pas non plus les millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Dans cette optique, la communauté internationale doit faire preuve de solidarité face aux conséquences dramatiques de la situation en Afghanistan. En tant qu'Union européenne, nous devons être à l'avant-garde de ces efforts.

Il va de soi que nous devons soutenir le HCR, acteur clé de la protection et indispensable dans le cadre des activités de réinstallation, ainsi que l'OIM et les autres acteurs travaillant sur le terrain, pour qu'ils puissent se doter des capacités nécessaires.

En tant que Ministre d'un État membre de petite taille, mais de grande taille en matière d'accueil des personnes vulnérables, je tiens à partager quelques expériences récentes.

Accueillir des personnes d'horizons divers pose certainement des défis. La situation au Luxembourg n'est pas parfaite. Cependant, le Luxembourg investit beaucoup pour devenir un bon exemple, estimant que la diversité est enrichissante pour une société d'accueil. Il est clair que les personnes qui arrivent dans un État membre sont confrontées à des défis lorsqu'elles commencent une nouvelle vie, comme s'habituer à la culture et à la langue locale ou devenir indépendantes. Cela peut prendre plusieurs années, et donc un réseau de soutien doit être mis en place.

Comme exemple d'intégration réussie, le cas d'un jeune Yéménite me vient immédiatement à l'esprit. Il est arrivé il y a trois ans au Luxembourg. Comme il parle farsi, il s'engage désormais activement auprès des demandeurs d'asile nouvellement arrivés, dont beaucoup d'Afghans, pour les aider à s'intégrer également dans notre société.

Entre 2015 et 2020, nous avons réussi à doubler nos capacités d'accueil, passant de 2000 lits proposés en 2015 à 4000 lits disponibles en 2021. Une coopération renforcée avec nos communes (même si ces



communes ne sont pas obligées d'accueillir des demandeurs de protection internationale sur leur territoire) et l'Administration des bâtiments publics a joué un rôle clé. Cette coopération, et une future implication des acteurs non étatiques dans la mise en place d'un soutien à l'intégration, est la bonne voie à suivre.

Depuis la mi-août, nous avons entrepris de nombreux efforts afin d'assister résidents luxembourgeois d'origine afghane et ressortissants afghans vulnérables en détresse. En coopération avec nos partenaires européens, et particulièrement nos partenaires du Benelux, que je tiens à remercier d'ailleurs, nous avons réussi à évacuer plus de 40 personnes, dont 30 ont pu commencer une nouvelle étape de vie dans notre pays. Parmi les personnes évacuées figurent également des membres du personnel de la Délégation de l'Union européenne à Kaboul et de l'OTAN, ainsi que des membres de leur famille. Nous traitons également l'admission de 30 autres personnes. Je suis content que les prochaines arrivées soient déjà prévues pour la fin de cette semaine. Au total, nous sommes prêts à accepter dans un premier temps globalement 50 ressortissants afghans à risque supplémentaires. Nous nous concentrerons sur le regroupement familial.

Afin de renforcer la coordination, je souscris pleinement à l'idée de mettre en place rapidement une coordination européenne pour les personnes vulnérables identifiées par les États membres sur la base de listes nationales. Nous avons besoin d'un inventaire européen qui rassemble les différentes demandes adressées aux États membres. L'assistance des agences de l'UE dans la fourniture d'un soutien opérationnel, mais également dans le filtrage des cas, est également importante.

Ylva, je souhaite soutenir pleinement votre initiative d'établir un programme de soutien pluriannuel pour les Afghans en danger et de le doter d'une assistance financière et opérationnelle suffisante en dehors du programme de réinstallation classique. Pour certains pays, dont le Luxembourg, il est en effet important que ce soutien ne soit pas seulement prévu pour tous les types d'admission, comme l'admission humanitaire et le regroupement familial, mais aussi pour l'aide à l'intégration et la construction de nouvelles infrastructures. Cela incitera ceux qui souhaitent participer, mais sont aux prises avec des capacités surchargées.